La Gazette de l'Hospitalet du Larzac

EDITO DU MAIRE

Vive le Sport à l'Hospitalet

Avec la mise en service du city stade, les possibilités de pratique des activités physiques pour tous les âges (école, jeunes, séniors...) sont bien développées sur l'Hospitalet faisant suite à une longue continuité d'investissements communaux et intercommunaux : salle des fêtes, terrain de foot, tennis, piscine, city stade... mais aussi d'investissements humains des associatifs et professionnels.
Ces équipements sont mis gracieusement à la disposition des organisateurs. **Dans le courant de l'année, la commune va investir dans le rafraîchissement des vestiaires qui en ont bien besoin et réfléchit à la reprise de l'éclairage du jeu de boules sur la place**. Les associations locales et intercommunales organisent de nombreux événements sur ces équipements : ronde des fédas, Cœur Larzac, entraînement, tournoi et plateaux de foot...
A noter aussi sur les chemins communaux, les manifestations plus importantes qui marquent l'année : Gravel, Cardabelles... L'Hospitalet est aussi au cœur de nombreux chemins de randonnées pédestres ou cyclistes...
Sans compter les propositions de yoga, sophrologie, swing pour les plus dégourdis et les séances d'Activités Physiques Adaptées utilisant comme support, différents sports collectifs permettant de créer plus d'échange et de lien entre les participants.
Ce n'est pas mal pour notre petit village.
Pour l'école, le projet de rénovation énergétique sera bouclé dans le courant du mois ce qui permettra de faire les demandes de subvention pour la campagne 2025. **C'est un projet de rénovation énergétique et non un projet de reconstruction** d'une école neuve et idéale. C'est l'occasion de **faire mieux que l'existant dans la sobriété financière** car il y a beaucoup d'autres chantiers à entreprendre sur la commune. Il répond à des obligations légales : accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, gestion de l'air, sécurisation des accès... Il permettra de valoriser l'espace libéré par le déménagement de la cantine, les espaces extérieurs et la remise en état des 2 appartements... Une dernière réunion avec la direction et une représentante des parents a permis de prendre en compte certaines observations raisonnables dans l'intérêt des enfants et du personnel communal. Pour rappel dans le regroupement pédagogique intercommunal, le fonctionnement est réparti au prorata des enfants de chaque commune, par contre l'investissement est à la charge des communes où se trouvent les écoles.
Au niveau intercommunal, le projet de transfert de l'eau et de l'assainissement n'est plus obligatoire puisqu'il faut que toutes les communes soient d'accord ce qui est loin d'être le cas. D'autre part, **une réunion sera organisée d'ici la fin de l'année pour présenter le nouveau dispositif de collectes des ordures ménagères**.
A noter : un beau geste de **l'association Coeur Larzac** et du président Bruno Gonzales, qui organise sur l'Hospitalet la manifestation du même nom au mois de juin, qui **a fait un don de 200€ à l'école pour l'achat de matériel sportif.** Un grand merci de la part des enfants. D'autre part Bruno organisera avec une autre casquette un concert de chorale à la salle des fêtes.

S'agissant de la dernière Gazette de l'année 2024, les élus et le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Thierry CARTAYRADE

A LA UNE

City Stade et piscine : des équipements salutaires

Le voilà fraîchement tracé. Un magnifique travail pour un magnifique ouvrage réalisé par la communauté de communes pour les jeunes et les moins jeunes !

Le mot du Président :

« La piscine intercommunale de l'Hospitalet a fait l'objet d'importants travaux durant l'année 2024. La Communauté de communes a procédé à l'aménagement de toilettes aux normes handicapés. Par ailleurs le système de traitement et les pompes de filtration ont été entièrement revus. Le liner a été remplacé et un logement à destination des maîtres-nageurs a été aménagé.
Ces travaux de remise à niveau ont été complété par la création d'un city stade sur l'espace de la piscine et un réaménagement du parking.
Ce nouvel équipement va permettre rendre le site plus attractif durant la période estivale et offre aussi un espace de sport aux familles et enfants de la commune.
Ces travaux participent à la politique de la Communauté de communes qui déploie des équipements et des services au plus près de la population ».

Christophe LABORIE

VIE MUNICIPALE

Voirie

C'est une matinée « travaux de voirie » qui a commencé la journée du 16 septembre dernier. Aidés de Jérôme SINTES qui avait préparé les marquages de repérage, de Jean-Marie AZAÏS toujours d'accord pour aider, et de Fabien CARRIERE toujours disponible lorsque son emploi du temps le permet, Joël et Stephane ont ainsi pu étaler 5 tonnes d'enrobé dans les axes les plus abîmés du village. Une opération qui chaque année permet de tenir dans le temps …jusqu'à ce que les finances puissent un jour permettre une prise en compte globale des réseaux et de la voirie

Mise en valeur du patrimoine

Avec l'automne qui arrive tranquillement c'est le moment de se concentrer sur les **petits chantiers d'entretien de nos bâtiments** ! fin septembre Joël aura une nouvelle fois montré tout son talent. **Les escaliers de la mairie qui se délitaient méchamment ont reçu un magnifique lifting** : murs latéraux, voûte et joints de marches restaurés à la chaux, mettant en relief les pierres d'origine.

Encore un petit effort pour la façade et le rafraichissement des bureaux de l'étage…et les prochaines équipes seront tranquilles pour plusieurs mandats
Pour continuer dans cet élan d'efficacité, Stéphane et Joel **ont redonné vie à la façade de l'appentis du cimetière** apportant un souffle de propreté à l'entrée. Les anciennes plaques du monument aux morts que l'on a gardé pour leur histoire, y seront apposées pour finir l'habillage.
Et voilà, c'est reparti pour une bonne décennie.
.

9eme Congrès des maires et élus de l'Aveyron à Rignac

Plusieurs élus de Larzac Vallées s'étaient regroupés le 10 octobre dernier derrière Thierry CARTAYRADE et ses adjoints pour se rendre à RIGNAC pour une journée de conférences autour des grands thèmes de gestion des communes et communautés de communes.
Si Le président de l'ADM12 a fait un rapide état des lieux **appuyant sur les difficultés mais aussi les forces de ce département**, il a également abordé le sujet des **incertitudes à venir** telles que la baisse des dotations, la disparition possible du FCTVA, la renonciation à l'obligation de transfert du service Eau et Assainissement aux interco etc…
Le président Arnaud VIALA quant à lui n'a pas manqué de réaffirmer toute la volonté du Département à travailler avec détermination dans l'intérêt de ses administrés dans le sens d'un maintien des services de proximité.
Implantation territoriale labellisée « Aveyron Services », accompagnement des grands projets garantissant l'avenir des communes, volonté d'être force de proposition etc…
Préfet, conseiller régional, sapeurs-pompiers, gendarmerie ont enchaîné leurs interventions sans oublier la **présence de nombreux stands des partenaires de collectivités** qui nous ont accueilli avec beaucoup de gentillesse pour présenter leurs savoir-faire ! Une super journée bien remplie dans une belle ambiance.

Foncier : non la commune n'a pas augmenté son taux !

Vous vous êtes demandé pourquoi votre foncier a augmenté en 2024 ? et pourquoi la part communale indique +3,9 % ?
Ce n'est pas une augmentation due au taux voté par le conseil municipal qui l'a bien maintenue. Il est calculé comme suit :
22,25 % part communale + 20,69 % part départementale = 42,94%. Cette addition résulte de la suppression de la taxe d'habitation en 2021. La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'Etat ! en contrepartie, la taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 (et suivantes…) du Département est transférée aux communes pour compenser une partie du manque à gagner.

Par délibération N°2024.11.04-001 en date du 11/04/2024 la commune a voté le maintien du taux en vigueur depuis plus de 14 ans et ne l'a jamais augmenté. Donc cette augmentation n'est pas du fait de la commune mais du Gouvernement !

Elle s'explique comme suit :
***« La valeur locative cadastrale :** elle représente le niveau de loyer théorique annuel que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans des conditions normales.*
Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple.
Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.
***En 2024, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2023, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,039, soit une augmentation forfaitaire de 3,9 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).** La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.*
***En ce qui concerne les taux applicables :** ils sont votés chaque année par les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat, établissement public foncier). Celles-ci peuvent ainsi chaque année décider de les réduire, de les maintenir au même niveau que l'année précédente ou encore de les augmenter, ce qui a un impact sur le montant de votre cotisation. L'ensemble de ces informations figurent au recto d'un nouvel encart dédié, joint à votre avis de taxe foncière. »*

C'EST A L'HOSPITALET

Le cœur du village animé pour la rentrée

Belle journée d'animation à L'Hospitalet ! **EVS Larzac Vallées avec son forum des associations intercommunales et l'APE avec son vide grenier ont ainsi donné de la vie à la place du village** attirant de nombreux badauds à la recherche d'une activité ou bien d'un petit truc à chiner ! Bravo aux organisateurs pour l'énergie dépensée dans cette organisation ! Même si la fraîcheur matinale piquait un peu, nous avons tous eu plaisir à profiter d'un beau ciel bleu invitant à la balade. **Nous avons noté la présence de nos 2 doyens tous deux âgés de quelques 94 ans : Messieurs THIEBAUT et BERGONNIER (ce dernier jamais sans son vélo …le secret de sa longévité sans aucun doute**

Les Charels : de l'énergie à revendre

Le 06 Septembre dernier, avant que le camping n'arrive au terme de la saison, les adhérents ont pu se retrouver dans une ambiance particulièrement conviviale pour ripailler grâce aux talents de Cédric et Clémence.
Le 11 Octobre dernier l'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes et a pu élire le nouveau bureau :
Présidente : Mme GUILLOU Marie-Noelle - Vice-président : M. GUILLOU Jean-Claude - **Secrétaire : Mme BARTHE Ghislaine**
Trésorière : Mme DESQUIENS Marie-France - Trésorier adjoint : M. AVINAUD Jacques **La cotisation annuelle reste à 15,00 €**

Le dimanche 24 novembre 2024 à 12h30 à la salle des Fêtes de l'Hospitalet **aura lieu le repas de Noël**
Prix adhérents 33 € - Non adhérents 48 €
Au Menu :
Verre de l'amitié offert par la Présidente – Verrine de Mousse de foie gras (mise en bouche) – Feuillantine de ris d'agneau aux champignons **OU** salade de gésiers et magret (choix à préciser) – cuisse de canard confite du sud-ouest/tomates en croute aux épices légères/flan de courgettes – assiette de fromages (3 pièces) – bavarois poire/chocolat

Inscriptions avant le 09 novembre dernier délai : Bulletins disponibles sur demande
Par téléphone : BARTHE Ghislaine : 06-18-00-43-13 OU GUILLOU Marie-Noelle : 06-68-94-48-99
Par courrier : Club des Charels, chez Mme GUILLOU, 17 rue du Barry 12230 L'HOSPITALET DU LARZAC

Etat Civil

Mariage : Cindy DA COL et Kévin LE FLOHIC le 26 Octobre 2024

Décès : Mme CHAIX Nicole, décédée le 11 Octobre 2024 à Montpellier à l'âge de 82 ans

La minute de la Poste

De 1848 à 1945, l'administration des Postes lance donc l'impression de deux timbres, le Cérès noir à 20 centimes et un timbre rouge d'une valeur de 1 franc. Jusqu'en 1920, le tarif du premier échelon de poids a été relativement stable entre 20 et 40 centimes pour 15 grammes. Entre les deux guerres, le prix va progresser et atteindre 1F en 1939, 3F en 1946 et 25F en 1959. (Nous parlons bien sûr des anciens francs).
Lors de l'arrivée du nouveau franc, le prix du timbre sera de 0.40 en 1969. Il passera de 0.80 à 1.40 F entre 1970 et 1980. Depuis cette date, les augmentations sont globalement supérieures au taux d'inflation.
La Poste explique qu'il s'agit d'assurer la pérennité du service universel dans un contexte de baisse du volume du courrier.
Ces dernières années, on a pu voir la suppression de l'éco pli (tp gris) et du timbre rouge prioritaire.
D'autres solutions nous sont proposées telles que le timbre turquoise pour assurer un suivi et une livraison à j+2 mais également la lettre numérique (e-lettre) de 3 feuilles au tarif de 1.49 avec une possibilité d'option de couleur pour 0.50 de plus et une option suivie pour 0.50.
Près de deux siècles après l'émission du 1° timbre, cette petite vignette est devenue un objet incontournable du quotidien. Chaque timbre émis est un témoignage de la richesse de nos territoires et du patrimoine national et international. Personnages célèbres, monuments, œuvres d'art… les images reflètent au fil du temps les grands évènements qui ont marqué l'histoire.
Bien plus qu'une pastille qui se colle sur une enveloppe, le timbre est un moyen d'expression et un objet innovant. Il se personnalise, il raconte des histoires…et il peut même se gratter !
Il n'a pas fini de se réinventer et de surprendre les collectionneurs comme le grand public.

Pascale MARTIN

EN BREF

Opérations commandes de fin d'année avec l'APE L'Hospitalet, La Couvertoirade et Sauclières :

- Commandez vos chocolats de Noël avant le 15/11 = asso.initiatives.fr – code accès : WCQGKH

- **commandez vos agrumes, figues séchées et avocats** et permettez à l'association de bénéficier d'une réversion de 23 % du montant des ventes pour les activités scolaires.

Toutes les infos et bulletins de commandes : apelarzac@gmail.com

Thierry CARTAYRADE

Maire de l'Hospitalet du Larzac

Et son Conseil Municipal

Seraient honorés de votre présence à l'occasion de la

Commémoration de l'Armistice

Le dimanche 10 Novembre 2024 à 11h00

Au monument aux morts

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie